22

B. de
lexandre
sous cy

l'an mil sept cent quatre vingt six le vingt du mois de mars par nous
pr soussigné acte baptisé alexandre né du deux du courant fils du
legitime mariage d'andre souris et de marie joseph roy son epouse
le parrain acté pierre roy et la mareine marie rose sous cy lesquelles
ont tous declaré ne sçavoir ecrire de ce en qui suivant lord

l'an mil sept cent quatre vingt six le dix [illegible] [illegible]